

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 18 octobre 2013

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ème} **Commission** - N° CG-2013-4-1-1

Service consulté

DECISION MODIFICATIVE N 2
EXERCICE 2013

Résumé : Cette troisième étape budgétaire de l'année vise essentiellement à ajuster les ouvertures de crédits aux besoins réels de l'exercice 2013, au vu des programmations physiques des actions.

En investissement, les recettes diminuent de 5,136 M€ et les dépenses de 4,276M€ pour tenir compte de la réalisation comptable des opérations.

En fonctionnement, les recettes augmentent de 1,503 M€ et les dépenses de 0,643M€.

Ce projet de DM2 porte donc le budget principal à 841,943 M€ de dépenses réelles. En incluant le budget annexe de la Cité de l'Enfance, le budget s'élève à 845,682 M€.

SOMMAIRE

A - Equilibre du projet de DM2	p.3
B - Les ajustements de la section d'investissement	
a) Les recettes d'investissement	p. 3
b) Les dépenses d'investissement.....	p. 3
C - Les ajustements de la section de fonctionnement	
a) Les recettes de fonctionnement.....	p. 3
b) Les dépenses de fonctionnement.....	p. 4
D - Le budget départemental après la DM2	
a) Le volume budgétaire.....	p. 4
b) L'autofinancement brut.....	p. 5
Conclusion.....	p. 5

A - Equilibre du projet de DM2

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Total</u>
Investissement	- 4 275 903,11	- 5 136 350,88	+ 860 447,77
Fonctionnement	+ 642 865,54	+ 1 503 313,31	- 860 447,77
TOTAL	- 3 633 037,57	- 3 633 037,57	0,00

L'équilibre proposé présente une minoration de 0,4 % des crédits votés (BP + DM1).

B - Les ajustements de la section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Elles diminuent de 5,1 M€, avec les principaux mouvements suivants :

- Régularisation du montant des avances versées à la SERS pour la construction du collège de BUHL : + 0,3 M€
- Décalage de versement des crédits délégués de l'Etat dans le domaine du logement parcs public et privé - 1,7 M€
- Décalage de versement pour le giratoire d'Illzach - 1,1 M€
- Ajustement de la participation du CG 67 au projet MAP - 1,0 M€
- Report des ventes de la sous préfecture de Mulhouse et de l'Espace Renault - 1,6 M€

b) Les dépenses d'investissement

Les crédits de paiement sont minorés de 4,3 M€ ; les principales évolutions concernent les rubriques suivantes :

- Ajustement des crédits de maintenance semi lourde dans les collèges + 0,2 M€
- Ajustement des dépenses du service de l'Environnement en fonction de l'avancée physique des travaux - 1,3 M€
- Actions en faveur de l'Habitat et du Logement - 2,0 M€
- Ajustement des crédits en fonction de l'avancée des travaux dans le domaine des routes + 4,6 M€
- Décalage budgétaire suite à une nouvelle programmation des actions en faveur de l'économie et du tourisme - 2,3 M€
- Ajustement des crédits liés à une nouvelle programmation des travaux de la MAP et de la médiathèque d'Altkirch - 3,3 M€
- Diminution des dépenses imprévues - 0,2 M€

C - Les ajustements de la section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

Elles augmentent de 1,5 M€.

Les principaux mouvements concernent les lignes suivantes :

➤ Produit financier tiré de la gestion des avances dans le cadre de la construction du collège de BUHL	+ 0,1 M€
➤ Recettes supplémentaires du service de l'Environnement	+ 0,2 M€
➤ Solde lié à l'affrètement des lignes régulières	+ 0,5 M€
➤ Reprise sur provision	+ 0,3 M€
➤ Recette MDPH au titre des dépenses de personnel	+ 0,3 M€
➤ Remboursement sinistres	+ 0,1 M€

b) Les dépenses de fonctionnement

Au total, elles sont réajustées à la hausse de 0,6 M€. Les modifications constatées concernent principalement les lignes suivantes :

➤ Accord transactionnel dans un marché public de travaux	+ 0,4 M€
➤ Revalorisation des prix suite à la conclusion de nouveaux marchés en matière de transport scolaire	+ 0,1 M€
➤ Admission en non valeur et diminution des dépenses imprévues	+ 0,2 M€
➤ Réajustement des crédits du service de l'Environnement	- 0,1 M€

D - Le budget départemental après la DM2

a) Le volume budgétaire

A ce stade des étapes budgétaires, le budget départemental s'établira comme suit :

	<u>Budget principal</u>	<u>Budget annexe</u>	<u>Volume général</u>
		<u>Cité de l'Enfance</u>	
BP 2013	811 255 620,00	3 594 000,00	814 849 620,00
DM1 2013	<u>34 320 740,03</u>	<u>0,00</u>	<u>34 320 740,03</u>
	845 576 360,03	3 594 000,00	849 170 360,03
Projet DM2 2013	<u>-3 633 037,57</u>	<u>145 000,00</u>	<u>-3 488 037,57</u>
TOTAL	841 943 322,46	3 739 000,00	845 682 322,46
Soldes d'exécution (Budget principal)	37 044 475,42		37 044 475,42
Soldes d'exécution (Cité de l'Enfance)		87 690,77	87 690,77
Volume global	878 987 797,88	3 826 690,77	882 814 488,65

b) L'autofinancement brut

Autofinancement au Budget Primitif 2013	66 064 618,00
Autofinancement supplémentaire en DM1	26 170 608,74
Autofinancement au 30 juin 2013	92 235 226,74
Projet de DM2	860 447,77
TOTAL 2013	93 095 674,51

Evolution 2013 / 2012

Autofinancement au C.A. 2012 **96 498 988,02**

Ecart : -3 403 313,51

En conclusion, je vous propose :

- ☞ d'arrêter le volume budgétaire de la DM2 hors soldes d'exécution à une minoration de **3 633 037,57 €** pour le budget principal, ce qui amène le volume du budget principal, pour l'année 2013, à **841 943 322,46 €**,
- ☞ d'arrêter le volume budgétaire de la DM2 hors soldes d'exécution à **145 000 €** pour le budget annexe de la Cité de l'enfance, ce qui amène le volume du budget annexe de la Cité de l'enfance pour l'année 2013, à **3 739 000 €** et le volume global du budget à **845 682 322,46 €**,
- ☞ d'autoriser les virements et transferts nécessaires à l'exécution budgétaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER